

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01229 Numéro SIREN : 797 740 065 Nom ou dénomination : SYNTHESE M & L
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003829

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003829**
n° de gestion : **2013B01229**
n° SIREN : **797 740 065 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 04/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

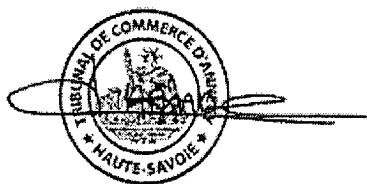
SYNTHESE M & L - Société à responsabilité limitée
13 rue Jean Mermoz Annecy-Le-Vieux 74940 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



783435

Désignation de l'entreprise : SARL SYNTHESE M&L		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 13 RUE JEAN MERMOZ		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 7 9 7 7 4 0 0 6 5 0 0 0 1 7		Néant ☐ *	

		Exercice N. clos le, 31/10/2018		Exercice N-1 31/10/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AC		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AO		
	Constructions	AR	AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU		
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	2 056 000	2 050 000
	Autres participations	BB	BC	165 902	175 003
Créances rattachées à des participations	BD	BE	50 015		
Autres titres immobilisés	BF	BG			
Prêts	BH	BI			
Autres immobilisations financières *	BJ	BK	2 271 917	2 225 003	
TO TAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	78 158	43 153
	Clients et comptes rattachés (3) *	BZ	CA	5 488	9 906
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
DIVERS	CF	CG	614 371	217 468	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	CI			
Disponibilités	CJ	CK	698 018	270 527	
TO TAL (III)					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 969 935	2 495 530
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	165 902	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise SARL SYNTHESE M&L			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 867 510)	DA	1 867 510	1 867 510
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	28 808	21 357
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	425 958	405 779
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	584 368	149 018
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	2 906 644
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	16 503	16 080
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 773	17 340
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 531	14 817
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 484	3 629
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	63 291	51 866
Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	2 969 935	2 495 530
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	63 291	51 866
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SYNTHESE M&L							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	674		
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	147 217	FH		FI	147 217	146 585	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	147 217	FK		FL	147 217	147 259	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	147 222	147 274
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	674		
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	38 318	42 937	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	944	854	
	Salaires et traitements *					FY	49 902	49 554	
	Charges sociales (10)					FZ	11 214	10 828	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3	3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	100 381	104 849
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	46 841	42 425
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	547 750	112 500	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5 286	1 463	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	133	88	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	553 169	114 051	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	392	599	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	392	599	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	552 777	113 453	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	599 618	155 878	

Désignation de l'entreprise SARL SYNTHÈSE M&L				Néant ☐																	
		Exercice N		Exercice N-1																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA																		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		300																
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC																		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		300																
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE																		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		100																
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG																		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		100																
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI		200																
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ																		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	15 250	7 060																
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	700 392	261 625																
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	116 023	112 608																
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	584 368	149 018																
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY																	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																	
			- Crédit-bail immobilier	HQ																	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	553 036	113 963															
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK																	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	1 500	1 500															
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																	
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																	
	(9)	Dont transferts de charges		A1																	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels											
Exercice N																					
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs												
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL SYNTHESE M&L										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consecutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	2 225 003	8V		8W	120 439		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	50 015		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	2 225 003	LR		LS	170 454		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	2 225 003	ØH		ØJ	170 454	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX	123 540	ØY	2 221 902	ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	50 015	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ	123 540	NK	2 271 917	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	123 540	ØL	2 271 917	ØM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SYNTHESE M&L										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SYNTHESE M&L								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SYNTHESE M&L										Néant ☐			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	165 902		UM	165 902		UN			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	78 158			78 158					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 770			3 770					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP	1 718			1 718					
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR									
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	249 549		VU	249 549		VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	11 773			11 773						
Personnel et comptes rattachés			8C	2 982			2 982						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	3 353			3 353						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 637			5 637						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 037			13 037						
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	522			522						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	16 503			16 503						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	9 484			9 484						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	63 291		VZ	63 291						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	16 503		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 969 935** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **700 392** euros et un total **charges** de **116 023** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **584 368** euros.

L'exercice considéré débute le **01/11/2017** et finit le **31/10/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evènements postérieurs à la clôture :

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société Synthèse M&L a souscrit au cours de l'exercice au capital de la SAS 7 Improbable pour 6 000 Euros, soit 60 % des actions de cette société.

Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit du compte 6459000 (ANC, note d'information du 28 Février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants:

CICE année 2017 : 399 Euros.

CICE année 2018 : 1 718 Euros.

Utilisation du CICE

Le CICE encaissé au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 2 048 €, a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment la reconstitution de son fonds de roulement pour ce même montant, conformément à son objet.

Caution solidaire

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société Synthèse M&L s'est portée caution solidaire auprès de la banque Crédit Mutuel, pour sa filiale la SARL Le Clos des Sens, lors de la souscription de l'emprunt de 125 000 € le 15 Février 2018.

Le montant garanti par la caution s'élève à 75 000 € augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires.

Compte courant bloqué

La société Synthèse M&L s'est également engagée, auprès de sa filiale la SAS 7 Improbable, à bloquer la somme de 100 000 € en compte courant à son profit pour garantir l'emprunt souscrit par cette dernière auprès de la Banque Laydernier.

Nantissement de compte à terme

La société Synthèse M&L a souscrit auprès de la Banque Laydernier un compte à terme Thésauris d'une valeur de 200 000 Euros, nantis pour le compte de la SAS 7 Improbable, en garantie du prêt souscrit par cette dernière. Ce nantissement sera levé lorsque la SAS 7 Improbable aura remboursé 200 000 Euros en capital sur son prêt.

ANNEXE - Élément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/10/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 225 003		120 439		123 540	2 221 902
	Autres titres immobilisés			50 015			50 015
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 225 003		170 454		123 540	2 271 917
TOTAL		2 225 003		170 454		123 540	2 271 917

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/10/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	165 902	165 902	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	78 158	78 158	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 770	3 770	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 718	1 718	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		249 549	249 549	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/10/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 773	11 773		
	Personnel et comptes rattachés	2 982	2 982		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 353	3 353		
	Impôts sur les bénéfices	5 637	5 637		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 037	13 037		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	522	522		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	16 503	16 503		
	Autres dettes	9 484	9 484		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		63 291	63 291		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		16 503			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/10/2018

Total des Produits à recevoir		29 351
Créances rattachées à des participations <i>INTERETS COURUS SUR CREANCES G</i>	5 286	5 286
Autres créances clients <i>CLIENTS, FACTURES A ETABLIR</i>	22 152	22 152
Autres créances <i>ETAT PRODUITS A REC</i> <i>INT COURUS/CPTÉ TERME</i>	1 718 195	1 913

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/10/2018

Total des Charges à payer		19 368
Emprunts et dettes financières divers <i>C. COURANT INTERETS COURUS</i>	392	392
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACT. NON PARVENUES</i>	4 969	4 969
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROV. CONGES</i> <i>CHARGES SOC. FIS. S/ CONG</i> <i>TAXE D'APPRENTISSAGE</i> <i>FORM. PROFESS. CONTINUE</i>	2 982 1 188 195 157	4 523
Autres dettes <i>AVOIR CLIENTS A ETABLIR</i>	9 484	9 484

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/10/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	186 751,00	10,0000	1 867 510,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	186 751,00	10,0000	1 867 510,00

--	--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/10/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/10/2018
Capital social	1 867 510				1 867 510
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	21 357	7 451			28 808
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	405 779	61 264		(41 085)	425 958
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	149 018	(149 018)		584 368	584 368
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 443 664	(80 303)		543 283	2 906 644

Date de l'assemblée générale 01/03/2018

Dividendes attribués 121 388

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 80 303

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 363 361

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 363 361

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 462 980

ANNEXE - Élément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/10/2018

Etat exprimé en euros		31/10/2018		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SARL LE CLOS DES SENS 13 Rue J Mermoz 74940 Annecy le vieux				200 000	880 857	100,00	1 000 000	1 000 000
SARL CAFE BRUNET 13 Rue J Mermoz 74940 Annecy le vieux				5 000	553 568	70,00	455 000	455 000
SARL CONTRESENS 13 Rue J Mermoz 74 940 Annecy le vieux				20 000	350 128	85,00	595 000	595 000
SAS 7 IMPROBABLE 13 Rue J Mermoz 74 940 Annecy le vieux				10 000		60,00	6 000	6 000
2. Participations (10 à 50 %)								

SYNTHESE M & L

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de 1.867.510 Euros

Siège social : 13 rue Jean Mermoz

ANNECY LE VIEUX (Haute-Savoie)

R.C.S. ANNECY 797 740 065

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 FEVRIER 2019

7 - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2018 s'élevant à 584.368,23 Euros de la façon suivante :

- * 5 %, soit : 29.218,41 Euros
à la réserve légale,
- * Dividendes aux associés : 181.148,47 Euros
soit 0,97 € par part sociale,
- * Le solde, soit : 374.001,35 Euros
au compte « Autres réserves ».

Ce dividende serait payé au siège social à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Il est rappelé qu'en matière de taxation de dividendes, les contribuables auront le choix, savoir :

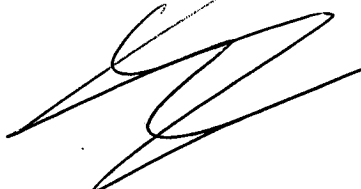
- D'opter pour le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) à 30 % (soit 12,8 % d'impôt et 17,2 % de prélèvements sociaux),
- Ou rester soumis au barème fiscal avec un abattement de 40 %,

Etant précisé que l'acompte antérieurement fixé à 21 % se trouve désormais aligné sur le taux du PFU, c'est-à-dire 12,8 %.

8 - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices clos, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR PART	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 octobre 2017	0,98 €	183.015,98 €
31 octobre 2016	0,97 €	177.117,00 €
31 octobre 2015	0,97 €	177.117,00 €



EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 FEVRIER 2019

* * * * *

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2018, qui s'élève à 584.368,23 Euros, de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| * 5 %, soit : | 29.218,41 Euros |
| à la réserve légale, | |
| * Dividendes aux associés : | 181.148,47 Euros |
| soit 0,97 € par part sociale, | |
| * Le solde, soit : | 374.001,35 Euros |
| au compte « Autres réserves ». | |

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale ordinaire reconnaît avoir été informée qu'en matière de taxation de dividendes, les contribuables ont le choix, savoir :

- D'opter pour le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) à 30 % (soit 12,8 % d'impôt et 17,2 % de prélèvements sociaux),
- Ou rester soumis au barème fiscal avec un abattement de 40 %,

Etant précisé que l'acompte antérieurement fixé à 21 % se trouve désormais aligné sur le taux du PFU, c'est-à-dire 12,8 %.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR PART	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 octobre 2017	10,98 €	183.015,98 €
31 octobre 2016	0	0
31 octobre 2015	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

